



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

publications

Question écrite n° 21298

Texte de la question

M. Lionel Tardy attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur l'application de la circulaire du 1er avril 2012 relative à l'efficacité des publications de l'État. Cette circulaire demandait aux différents ministères de mettre en place une stratégie ministérielle. Il souhaite connaître les axes de sa stratégie ministérielle, notamment en ce qui concerne la publication numérique.

Texte de la réponse

Le ministère des affaires étrangères a mis en place une stratégie de communication pour l'année 2013 qui comporte trois priorités : diplomatie économique, diplomatie d'influence et diplomatie numérique. Le volet publication de cette stratégie prévoit une série de mesures, sous l'égide de la direction de la communication et de la presse, afin de rationaliser les publications, en mettant en cohérence toutes les demandes de publications et en veillant à en limiter les coûts ainsi que l'impact sur l'environnement. Pour concourir à cet objectif, le comité de pilotage a posé comme principe que les publications numériques devaient devenir la règle. Pour y parvenir, une approche pluriannuelle a été adoptée avec des objectifs chiffrés (40 % au minimum de publications numériques pour 2013, puis 60 % pour 2014 et 80 % en rythme de croisière). Pour favoriser ce transfert des publications papier vers le numérique, des outils spécifiques sont développés tels que les « liseuses », les adaptations pour tablettes ou encore des maquettes de lettres électroniques et web magazines. Le recours à d'autres options de publication (page web ou vidéo) est encouragé. Ce processus est renforcé par l'engagement résolu du MAE dans le développement de sites internet de qualité et dans une présence assidue sur les réseaux sociaux, en France mais également à l'étranger, formalisé dans sa stratégie numérique. Enfin, une évaluation a posteriori et systématique sera conduite afin de déterminer si les objectifs, les cibles, les vecteurs et le plan de diffusion retenus ont atteint le but escompté.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21298

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mars 2013](#), page 2934

Réponse publiée au JO le : [16 avril 2013](#), page 4107